

PÉDIATRIE

Arrêté ministériel du 26 juillet 2006 portant nomination des membres de la Chambre d'expression française de la Commission d'agrégation de médecins spécialistes en pédiatrie (Moniteur belge du 11.08.2006)

Sont nommés pour un terme de six ans en qualité de **membres de la Chambre d'expression française de la commission d'agrégation des médecins spécialistes en Pédiatrie**:

1° sur la proposition des facultés de médecine, les médecins suivants :

Dr BODART, Eddy, Gesves;
Dr VERELLEN, Gaston, Bruxelles;
Dr CASIMIR, Georges, Bruxelles;
Dr LEVY, Jack, Bruxelles;
Dr MISSON, Jean-Paul, Chaudfontaine;
Dr SENTERRE, Jacques, Chaudfontaine.

2° sur la proposition de leur association professionnelle, les médecins suivants :

Dr BACHY, Alain, Charleroi;
Dr DAOUZLI, Baya, Waterloo;
Dr DEFLANDRE, Louis, Liège;
Dr LEFEBVRE, Françoise, Liège;
Dr MICHEL, Marianne, Genappe;
Dr PLETINCX, Michel, Braine-l'Alleud.

Arrêté ministériel du 26 juillet 2006 portant nomination des membres de la Chambre d'expression néerlandaise de la Commission d'agrégation de médecins spécialistes en pédiatrie (Moniteur belge du 06.09.2006)

Sont nommés pour un terme de six ans en qualité de **membres de la Chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrégation des médecins spécialistes en Pédiatrie**:

1° sur la proposition des facultés de médecine, les médecins suivants :

Dr ALLEGAERT Karel, Leuven;
Dr DE BOECK Christiane, Boortmeerbeek;
Dr DHOOGHE Catharina, Zottegem;
Dr MATTHYS Dirk, Gent;
Dr HAGENDORENS Margo, Aartselaar;
Dr RAMET Joseph, Brussel;
Dr DE SCHEPPER Jean, Asse;
Dr VANDENPLAS Yvan, Beersel.

2° sur la proposition de leur association professionnelle, les médecins suivants :

Dr ALLIET Philippe, Hasselt;
Dr DEGOMME Patrick, Brugge;
Dr OOSTERLYNCK Louis, Kortrijk;
Dr LAGASSE Eliane, Zottegem;
Dr PEETERS Stefaan, Lede;
Dr DE SCHYNKEL Katrien, Gent;
Dr VEEREMAN Genevieve, Oud-Heverlee;
Dr AZOU Myriam, Oostende.

Nomination d'un membre - Par arrêté ministériel du 30 septembre 2008, le Docteur Hagendorens, Margo, Aartselaar, agréée comme médecin spécialiste en pédiatrie est nommée membre de la chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrégation des médecins spécialistes en pédiatrie, sur la

proposition de la faculté de médecine de l'"Universiteit Antwerpen", en remplacement du Docteur Desager, Kristine, dont elle achèvera le mandat. Le présent arrêté produit ses effets à partir du 26 septembre 2008. (Moniteur belge du 06.10.2008)

Nomination d'un membre - Par arrêté ministériel du 29 avril 2010, le Dr Oosterlynck, Louis, Kortrijk, titulaire du grade académique de médecin ou d'un titre déclaré équivalent et agréé comme médecin spécialiste, est nommé membre de la Chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrément de médecins spécialistes en pédiatrie, sur la proposition de son association professionnelle, en remplacement du Dr Ingelaere, Herwig, dont il achèvera le mandat. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge. (Moniteur belge du 15.06.2010).

Nomination d'un membre - Par arrêté ministériel du 11 février 2011, le Dr De Schynckel Katrien, Gent, titulaire du grade académique de médecin ou d'un titre déclaré équivalent et agréé comme médecin spécialiste, est nommé membre de la Chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrément de médecins spécialistes en pédiatrie, sur la proposition de son association professionnelle, en remplacement du Dr Renders Fabienne, dont elle achèvera le mandat. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge. (Moniteur belge du 24.02.2011).

Le présent arrêté produit ses effets à partir du 4 septembre 2006.

Bruxelles, le 26 juillet 2006.

R. DEMOTTE